



Genève, le 27 avril 2018
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse conjoint du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture, du département de l'aménagement, du logement et de l'énergie, des CFF et de la direction de projet CEVA

De Genève-Eaux-Vives à Annemasse, la Voie verte est ouverte

Ce vendredi 27 avril 2018, la Voie verte a été officiellement inaugurée, marquant ainsi la mise en service d'un tronçon de cinq kilomètres de part et d'autre de la frontière.

Déjà mis partiellement à disposition de la population depuis décembre 2017, ce nouvel axe de mobilité douce sur le toit de la tranchée couverte CEVA est entièrement mis en service entre la future gare de Genève – Eaux-Vives et celle d'Annemasse.

C'est au niveau de la passerelle du Foron, sur les communes de Thônex (CH) et Gaillard (F), que ce nouvel axe majeur franco-suisse pour les piétons et les cyclistes a été inauguré ce matin en présence de MM. Luc Barthassat, conseiller d'Etat chargé du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture du canton de Genève, Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du département de l'aménagement, du logement et de l'énergie du canton de Genève, Jean-Marc Bassaget, sous-préfet de la Haute-Savoie, Martial Saddier, conseiller régional de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Denis Duvernay, vice-président du Conseil départemental de la Haute-Savoie, et Christian Dupessey, président d'Annemasse Agglo, ainsi que des maires et conseillers administratifs de la Ville de Genève et des communes de Cologny, Chêne- Bougeries, Chêne-Bourg, Thônex, Gaillard, Ambilly et Annemasse.

«L'ensemble des acteurs présents peuvent se féliciter du travail accompli pour l'ouverture de cette Voie verte. Ce premier axe de mobilité douce transfrontalier, qui prend place au-dessus des tranchées couvertes CEVA, est un prémice et un complément à la nouvelle offre de mobilité qu'apportera le Léman Express dans quelques mois» a déclaré M. Antoine Da Trindade, directeur du projet CEVA.

La Voie verte CEVA s'articule autour de deux axes: l'écologie et la mobilité douce

Ramener la nature en ville: cet espace de verdure aménagé au cœur de la ville constitue un corridor écologique pour la faune et permet de recréer les milieux naturels qui existaient aux abords de l'ancienne voie de chemin de fer. En replantant les espèces indigènes répertoriées avant le début des travaux, les milieux naturels sont reconstitués et permettent à nouveau d'accueillir les animaux qui y séjournaient auparavant.

Une nouvelle voie de mobilité douce: l'espace ainsi libéré en surface suite à l'enfouissement de la ligne de chemin de fer est rendu aux habitants sous forme d'un espace de détente et de promenade mixte combinant une piste cyclable et un cheminement piétonnier. Intégré aux

voies de circulation parallèles, ce nouvel axe permet de relier les quartiers entre eux. En assurant une continuité et une fluidité dans le déplacement des riverains, il se profile comme une option complémentaire aux transports publics et privés motorisés.

« Cette voie verte, qui chemine au-dessus du tracé souterrain du futur Léman Express, symbolise la politique de développement de la mobilité douce poursuivie par l'Etat. Il s'agit d'un véritable boulevard de mobilité douce qui permet de relier les différents quartiers traversés, rapidement et en toute sécurité » souligne M. Barthassat.

Autour de la Voie verte CEVA, la naissance de nouveaux quartiers

« Plus qu'un axe de transports, la Voie verte contribue à la qualité de vie dans les nouveaux quartiers où la mobilité douce et les espaces publics sont privilégiés. La voie verte incarne une nouvelle manière de vivre en ville », précise M. Hodgers. « Plus aérés et plus ouverts, les nouveaux quartiers invitent à la promenade et à la rencontre ». Véritable espace public à l'échelle de l'agglomération, ce premier segment oriental est un trait d'union entre les communes et les nouveaux quartiers de logements – Annemasse, Chêne-Bourg et Eaux-Vives – le long de la ligne CEVA. Son prolongement vers la rive droite, financé en partie par la Confédération dans le cadre des projets d'agglomération du Grand Genève, s'insère dans de nombreux secteurs urbains en mutation, comme à Châtelaine ou dans la zone industrielle ZIMEYSA.

Ce lieu de promenade et de détente profitera tant aux riverains qu'à tous les habitants du Grand Genève

Véritable lieu de vie et de promenade, la totalité du tracé sera intitulée « Voie verte du Grand Genève », pour traverser à terme l'agglomération transfrontalière sur 38 kilomètres, de Bonne (Haute-Savoie) à Saint-Genis (Ain), en passant par Genève.

Sur le territoire de l'agglomération annemassienne, la voie verte d'une longueur de 12 kilomètres reliera à terme la frontière suisse au plateau de Loëx à Bonne, en passant par des zones urbaines et d'autres plus rurales. Elle permettra de se raccorder aux autres voies vertes qui mènent jusqu'aux contreforts du Mont-Blanc. Elle s'inscrit également comme un maillon du schéma transfrontalier dans la Voie verte de l'agglomération genevoise, qui se poursuit jusqu'au Pays de Gex en passant par le centre de Genève et a pour vocation de devenir l'axe principal des liaisons cyclables transfrontalières sur l'axe Genève/Annemasse/Arve. Elle sera aussi partie intégrante de la véloroute voie verte du Léman au Mont-Blanc.

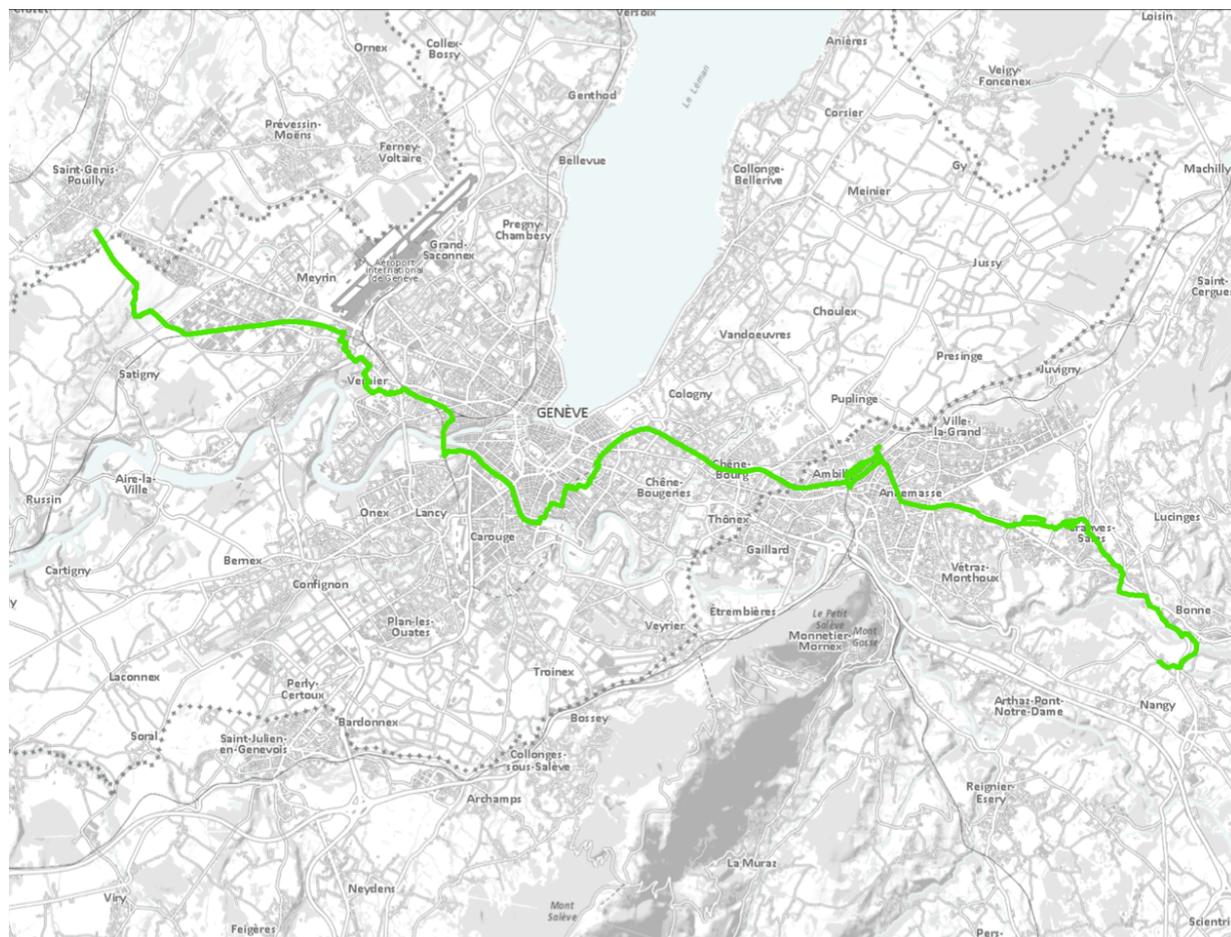
« Elle sera un des traits du visage de notre agglomération demain, une agglomération où il sera plus simple de se déplacer, où l'air sera plus respirable, où la nature a toute sa place, en ville notamment » a déclaré M. Dupessey. A la fois véritable atout touristique, elle sera aussi un moyen de transport du quotidien pour tous les habitants de ce territoire transfrontalier.

Après la mise en exploitation de Lancy - Pont-Rouge le 10 décembre 2017, première gare de la ligne du Léman Express, la mise en service de la Voie verte entre Genève-Eaux-Vives et Annemasse marque une nouvelle étape clef pour le projet transfrontalier CEVA.

Chiffres clés :

- Voie verte CEVA Suisse : 3,6 km
- Voie verte des Eaux-Vives à Annemasse : 5 km

Retrouvez les documents chiffrés ainsi que les films relatifs à la construction de la Voie verte CEVA sur : <http://www.ceva.ch/2017/08/28/la-voie-verte/>



Pour tout complément d'information :

- **Projet CEVA:** Mme Magalie Melly, T. +41 (0)79 746 48 91;
- **Annemasse Agglo:** Mme Julie Morel, T. +33 (0)6 31 85 05 97;
- **DETA:** M. Luc Barthassat, conseiller d'Etat, en contactant M. Thomas Putallaz, secrétaire général adjoint, DETA, T. +41 (0)79 417 09 69;
- **DALE:** M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat, en contactant Mme Pauline de Salis, secrétaire générale adjointe, DALE, T. +41 (0)76 304 20 66.